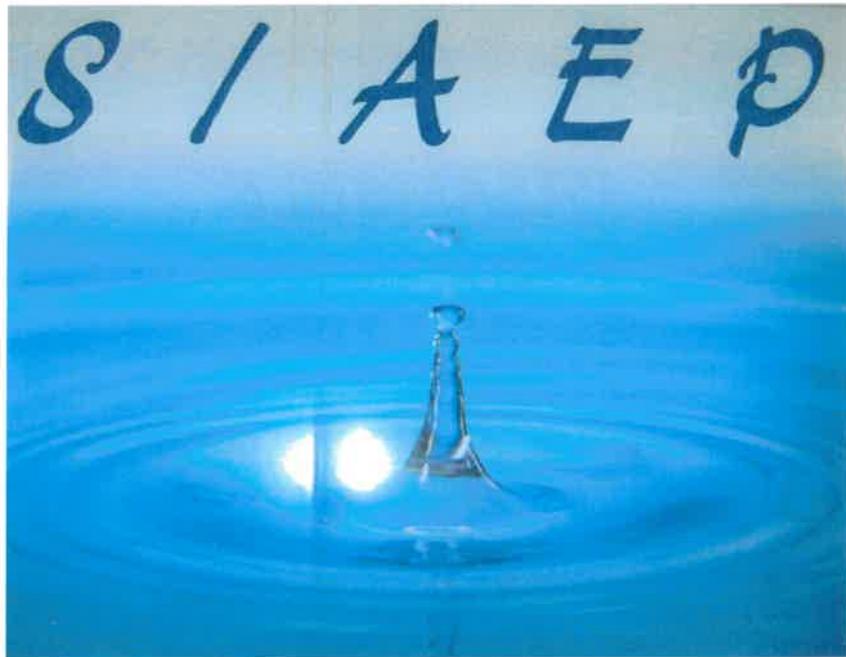


SIADÉP 2023



# RAPPORT D'ACTIVITES

2023

## **PREAMBULE**

*Rapport annuel sur le prix et la qualité des services*  
*Rapport annuel sur le prix et la qualité des services*

*Vue du château d'eau d'AUDRUICQ*



***Application de la Loi n° 2015-991 du 07 Août 2015 et du décret 2015-1820 du 29 Décembre 2015 relatifs aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau Potable et de l'Assainissement.***

## SIADep 2023



*Vue du château d'eau de Zutkerque*

*Le présent rapport, à caractère technique et économique, concerne la gestion 2023 du service public de production et distribution d'eau potable géré en **Régie Directe** par le Comité du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de la Région d'Audruicq.*

*Il a pour objet de satisfaire aux obligations contractuelles d'informations annuelles.*

*Par ailleurs, il fournit les éléments nécessaires pour faciliter la présentation requise par la loi du 07 Août 2015 (n°2015-991) précisée par Décret du 29 Décembre 2015 (n°2015-1820) portant sur la qualité et le prix de l'eau.*

## **SOMMAIRE**

---

### *Préambule*

---

#### ***Chapitre 1. PRESENTATION D'ENSEMBLE***

I-	DESCRIPTION	
	1.1 Généralités	6
	1.2 Fonctionnement	7
	1.3 Schémas de fonctionnement	9
	1.4 Les interconnexions	11
II-	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE SUR LE PLAN TECHNIQUE	
	2-1 Interventions et travaux effectués	12
	2.2 Travaux réalisés et prestations diverses	14
III-	QUALITE DU SERVICE	15

#### ***Chapitre 2. INDICATEURS TECHNIQUES***

I-	BRANCHEMENTS EN 2023	17
	LA PRODUCTION ET LA VENTE D'EAU : chiffres clés	20
II-	QUALITE DE L'EAU	25

#### ***Chapitre 3. INDICATEURS FINANCIERS***

I-	LE PRIX DE L'EAU	28
II-	FACTURE TYPE	29
III-	RESULTATS FINANCIERS	
	3-1 Résultat de fonctionnement	30
	3-2 Résultat d'investissement	30
IV-	SUIVI DES IMPAYES	31
V-	PRELEVEMENT AUTOMATIQUE	33

#### ***ANNEXES***

SIADep 2023

# *Chapitre 1*

## **PRESENTATION D'ENSEMBLE**



## I-DESCRIPTION

### 1-1 Généralités

*Le Service Public des Eaux du Syndicat Intercommunal d'Adduction et de Distribution d'Eau Potable de la Région d'AUDRUICQ est un service qui regroupe la production, le traitement et la distribution d'eau potable pour toutes les communes du Syndicat.*

#### 1.1.1 L'ancien Syndicat des Eaux Audruicq

*Le Syndicat Intercommunal de la Région d'AUDRUICQ dispose, depuis 1946, d'un captage d'eau potable situé sur le territoire de la commune de NIELLES LES ARDRES. Un second ouvrage a été réalisé en 1976, à proximité du premier, à environ 30 m de distance (dans la même parcelle).*

*La nappe captée est contenue dans les fissures de la craie sénonienne semi captive sous des formations argileuses.*

*Ces 2 ouvrages alimentent en eau potable :*

- *les communes de : AUDRUICQ, NIELLES LES ARDRES, NORTKERQUE, POLINCOVE, SAINTE-MARIE KERQUE et ZUTKERQUE ;*
- *la périphérie des communes de SAINT-FOLQUIN et SAINT-OMER CAPELLE*

*Le site de captage du Syndicat des Eaux est constitué de 2 forages :*

- *Pompe 1 : 170 m<sup>3</sup>/ heure ; 45 m de profondeur*
- *Pompe 2 : 170 m<sup>3</sup>/ heure ; 45.50 m de profondeur*

*Ces pompes fonctionnent de façon automatique et alternative et peuvent être commandées à distance.*

*Ce forage pompe en moyenne 689 240 m<sup>3</sup> par an. L'eau est distribuée aux 13 500 habitants des 8 Communes qui constituent le Syndicat.*

## 1.1.2 L'ancien Syndicat de la Vallée de la Hem

### Nord

Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Hem Nord dispose, depuis 1960, d'un captage d'eau potable situé sur le territoire de la commune de NORDAUSQUES dans la rive droite et le flanc sud de la vallée de la Hem.

La nappe captée est contenue dans les fissures de la craie séonienne libre sous des formations d'argiles du landénien.

Cet ouvrage alimente en eau potable :

- les communes de RUMINGHEM, RECQUES SUR HEM, MUNCQ NIEURLET et ZUTKERQUE (Hameau de la Grasse Payelle).

Le débit du puits est de :

- Pompe 1 : 72 m<sup>3</sup>/ heure à 31 m de profondeur
- Pompe 2 : 60 m<sup>3</sup>/ heure à 31 m de profondeur

Les pompes fonctionnent de façon **automatique** et **alternative**.

Ce forage a pompé 239 014 m<sup>3</sup> pour l'année 2023. L'eau est distribuée aux habitants des 4 communes qui constituent le syndicat pour un linéaire de réseaux de desserte d'environ 54 kms.

## 1-2 Fonctionnement

### 1.2.1 : Le forage de Nielles les Ardres

L'eau captée est refoulée sur le château d'eau de Zutkerque grâce à une conduite de refoulement de 250 mm de diamètre.

Le château d'eau de Zutkerque alimente gravitairement les communes de Nielles les Ardres, Nortkerque, Polincove et Zutkerque.

Il alimente également le château d'eau d'Audruicq qui dessert les communes d'Audruicq et de Sainte-Marie Kerque.

Un surpresseur est placé sur le réseau pour alimenter les écarts de Saint-Folquin, de Saint-Omer Capelle et de Sainte-Marie Kerque.

Les deux châteaux d'eau présentent une capacité totale de 1 000 m<sup>3</sup> en deux cuves concentriques.

La longueur totale du réseau est d'environ 185 kms hors branchements.

# SIADep 2023



*Station de Pompage à Nielles les Ardres*



*Surpresseur à Saint Folquin*

## 1.2.2 Le forage de Nordausques

*L'eau captée est refoulée sur les deux réservoirs semi-enterrés du Syndicat situés dans le bois de Recques qui alimentent par gravité le réservoir semi-enterré situé dans le bois de Ruminghem*



*Station de pompage à Nordausques*



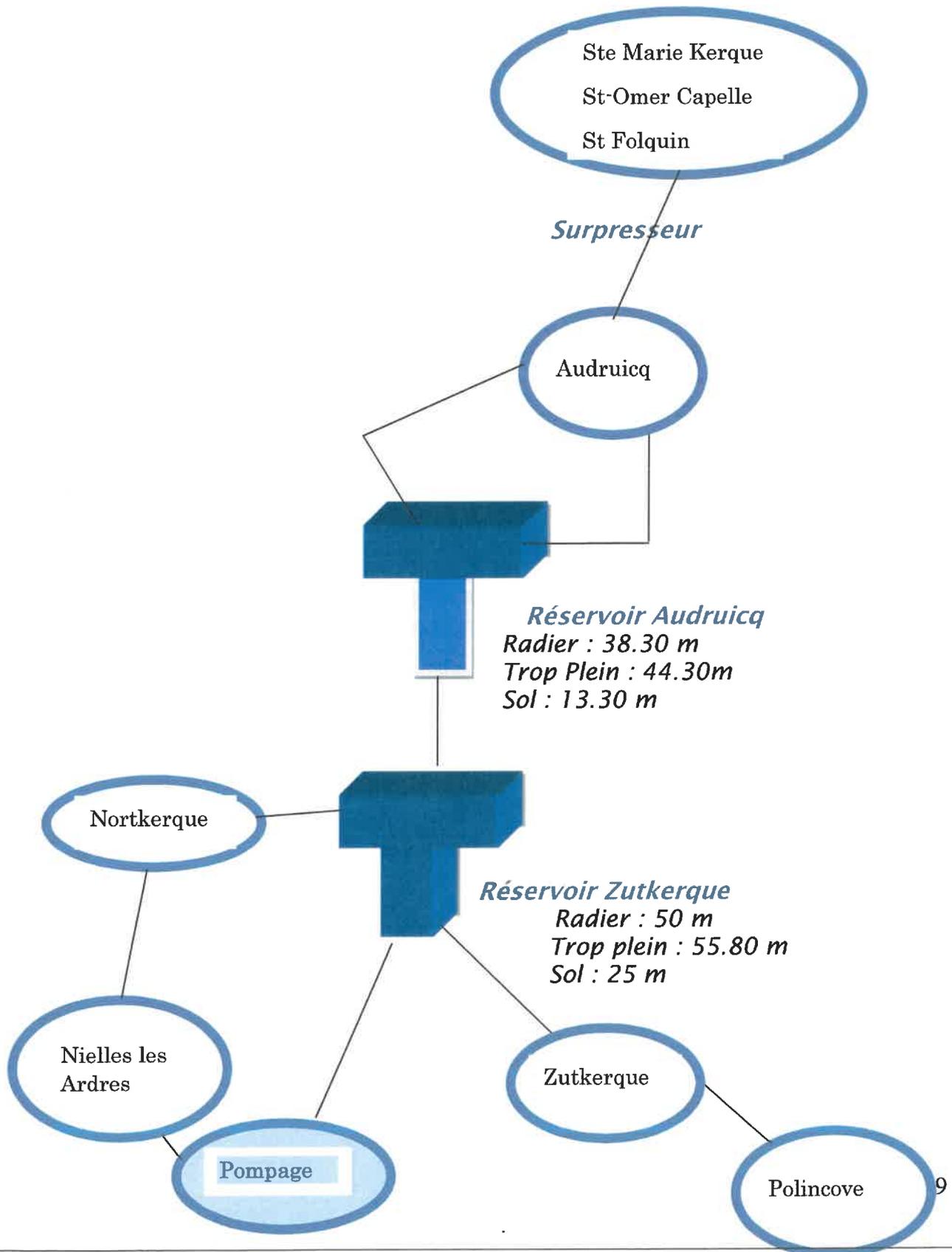
*Réservoir de Recques Sur Hem*



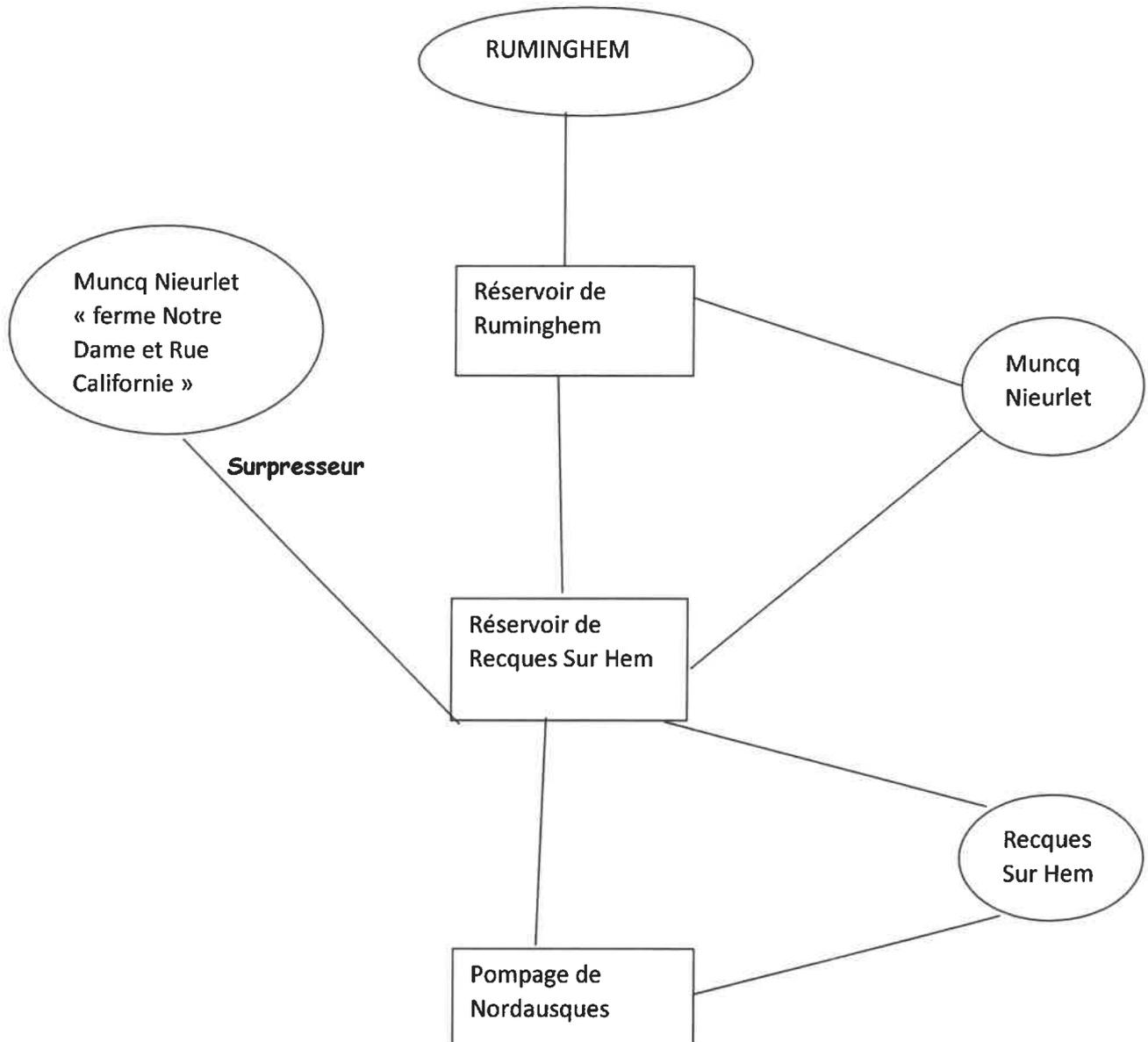
*réservoir de Ruminghem*

**1-3 Schémas de fonctionnement**

**1.3.1 du forage de Nielles les Ardres :**



## 1.3.2 Du forage de Nordausques



## 1-4 Les interconnexions

### ➤ Interconnexion avec le Syndicat d'ANDRES

Le Syndicat d'AUDRUICQ peut également acheter ou vendre de l'eau au Syndicat d'ANDRES. Cette eau est comptabilisée au niveau d'un compteur disposé dans la commune de SAINT-FOLQUIN, au lieu dit Mannequebeurre.

Le Syndicat d'AUDRUICQ peut également vendre de l'eau au Syndicat d'ANDRES. Cette eau est comptabilisée au niveau d'un compteur situé à la Station de Pompage à NIELLES LES ARDRES.

### ➤ Interconnexion avec l'ancien Syndicat de la Vallée de la Hem Nord

Le Syndicat des Eaux dispose d'une interconnexion Rue de la Grasse Payelle à ZUTKERQUE.

### ➤ Interconnexion avec la Ville d'Ardres

Le Syndicat d'AUDRUICQ peut acheter et vendre de l'eau à la ville d'Ardres par l'intermédiaire d'un compteur situé aux Pèlerins à Ardres.

### Caractéristiques du réseau :

	<i>Nbre de Poteau d'incendie</i>	<i>Nbre de Borne incendie</i>	<i>Nbre de Puisard</i>	<i>Nbre de citernes</i>
<i>Ste Marie Kerque</i>	19		2	
<i>Recques Sur Hem</i>	14	1		2
<i>Polincove</i>	8		4	
<i>Muncq Nieurlet</i>	17			2
<i>Ruminghem</i>	37		1	1
<i>Zutkerque</i>	25		3	2
<i>Nielles les Ardres</i>	19			
<i>Nortkerque</i>	37			
<i>Audruicq</i>	87	18	5	2
<i>Saint-Folquin</i>	5			
<i>Saint-Omer Capelle</i>				
<b>TOTAL</b>	<b>268</b>	<b>19</b>	<b>15</b>	<b>9</b>

# SIADep 2023

## II-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE SUR LE PLAN TECHNIQUE

### 2-1 Interventions et travaux effectués

	SIAEP	STAD	SADE	STPP	TOTAL
Fuite sur canalisation/baïonnette et ventouse	35				35
Fuite sur branchement/Accrochage	106				106
Suppression de branchements/conduites/ compteurs/vannes	3				3
Fuite avant compteur	29				29
Déplacement fuite après compteur /vérification compteur/branchement	199				199
Fuite- remise en état bouche à clé	7				7
Fuite poteau incendie	4				4
Fuite/ renouvellement robinet/ vannes/nourrice/purge	33				33
Branchement neuf	31	1	3		35
Pose compteurs	9				9
Branchement chantier	3				3
Modification de branchement	6				6
Pose/remplacement poteau incendie	2				2
Pose d'une nourrice	1				1
Renouvellement branchement avec changement compteur	11	36	88	30	165
Renouvellement compteur (bloqué, gelé, suite à une fuite)	32				32
Renouvellement compteur (programme de renouvellement)	10				10
Renouvellement de compteur avec cible (programme télérelève)	9	781	71		861
Reprise branchement sans changement de compteur	12		1		13
Reprise branchement avec changement de compteur	1		8		9
Renouvellement branchement sans changement de compteur		20	3	1	24
Renouvellement/pose/ rehausser parage!	1	7			8
Ouverture/ fermeture branchements et vannes	49				49
<b>TOTAL</b>	<b>593</b>	<b>845</b>	<b>174</b>	<b>31</b>	<b>1 643</b>

# SIADep 2023

## **RECAPITULATIF DES TRAVAUX ET INTERVENTIONS :**

	2019	2020	2021	2022	2023
<i>Travaux de réparation</i>	<b>221</b>	<b>269</b>	<b>286</b>	<b>298</b>	<b>416</b>
<i>Travaux neufs</i>	<b>56</b>	<b>99</b>	<b>72</b>	<b>70</b>	<b>56</b>
<i>Travaux de renouvellement</i>	<b>225</b>	<b>150</b>	<b>342</b>	<b>537</b>	<b>1 171</b>
<i>Total</i>	<b>502</b>	<b>518</b>	<b>700</b>	<b>905</b>	<b>1 643</b>

- ▶ *Un agent est chargé le mardi matin de chaque semaine d'effectuer les relevés de compteurs (lors des déménagements des abonnés), d'effectuer les ouvertures ou fermetures de branchements et de diverses vérifications chez l'abonné.*
- ▶ *Les relevés annuels sont effectués en interne par des agents saisonniers.*
- ▶ *L'entretien des espaces verts est fait par un agent du Syndicat des Eaux.*

## 2-2 TRAVAUX REALISES ET PRESTATIONS DIVERSES

- *Achat d'un logiciel Teamviewer chez BA2I à Zutkerque : 1 570.00€ HT*
- *Achat d'un ordinateur et des logiciels Microsoft office chez JVS MAIRISTEM : 1 403.00€ HT*
- *Mise en place du logiciel de comptabilité et de paye (Interco infinity) avec JVS MAIRISTEM : 2 550.00€ HT*
- *Installation d'une sauvegarde déportée chez JVS MAIRISTEM pour 474.00€ HT*
- *Achat d'un détecteur de métaux chez HYDROMECA pour 167.50€ HT*
- *Achat de compteurs avec cible chez HYDROMECA pour 101 142.68€ HT*
- *Achat d'une borne et 2 antennes de toit pour 1 567€ HT chez HYDROMECA*
- *Achat d'une pompe HONDA pour 1 249.17€ HT chez Didier HERMEL*
- *Achat d'un LS42 pour la configuration avec la CAPSO pour 2 392.50€ HT chez BA2I à Zutkerque*
- *Achat d'un Peugeot BOXER chez SOFIDAP à Calais pour 33 666.10€ HT*
- *Fourniture et pose d'une conduite Avenue de Cocove à Recques Sur Hem par Sotrapac pour 13 325.00€ HT*
- *Renouvellement de la conduite et des branchements Rue Alfred Rougemont à Audruicq par la SADE pour 52 509.00€ HT*
- *Renouvellement de la conduite et des branchements Place du 11 novembre à Audruicq par la SADE pour 97 340.00€ HT*
- *Renouvellement des branchements à Recques sur Hem par la STAD CANALISATION pour 35 396.51€ HT*
- *Télérelève à Muncq Nieurlet et Ruminghem pour 343 851.85€ HT par la STAD CANALISATION*
- *Remplacement de la conduite et des branchements Rue du Blanc Pignon à Zutkerque pour 587 236.90€ HT par STPP*
- *Remplacement de la conduite et des branchements Grand chemin Eglise et Rue de la Gare à Ruminghem pour 230 432.75€ HT par la SADE*

## SIADep 2023

- *Surveillance de la qualité de l'eau potable au forage et aux réservoirs (autocontrôle) et chloration de l'eau potable par la Société Eau et Force de CALAIS pour 13 975.77€ HT*

### III-QUALITE DU SERVICE

*Un accueil des abonnés est ouvert au Siège du Syndicat situé au 484 Rue Carnot à AUDRUICQ – Tél : 03-21-82-18-00  
Mail : [siaep.aud@wanadoo.fr](mailto:siaep.aud@wanadoo.fr)*

*Ouverture du bureau* assuré par - Mme Angélique HUYGHE  
- Melle Delphine DEMAN

<i>Les LUNDIS- MARDIS-JEUDIS :</i>	<i>8h00-12h00 / 13h45-17h00</i>
<i>Les MERCREDIS :</i>	<i>8h00-12h00 / 14h00-17h00</i>
<i>Les VENDREDIS</i>	<i>8h00-12h00 / 13h45-16h00</i>

*Le Syndicat des Eaux compte 5 préposés au 31/12/2023 :*

*Mr MAHIEU Laurent  
Mr DESTREZ Pascal  
Mr DEMARETZ Mario  
Mr LANNOYE Loïck  
Mr LEDUC Geoffrey*

*En dehors des heures d'ouverture du bureau, un service d'Astreinte 24h/24 et 365 jours dans l'année est assuré par les 5 agents*

*Le numéro d'appel est le : 03-21-82-18-00*

*Notre site internet est le suivant : <http://www.syndicatdeseaux-audruicq.fr>*

## Chapitre 2

# ***INDICATEURS TECHNIQUES***



*Compteurs d'eau*

# SIADep 2023

## LE RESEAU

### I- Branchements en 2023

En 2023, il était recensé 7345 branchements répartis ainsi qu'il suit :

COMMUNE	Ø 15	Ø 20	Ø 32	Ø 40	Ø 50	Ø 60	Ø 65	Ø 80	Ø 100	Proportion de compteurs par commune	TOTAL
Audruicq	2568	106	9	7	5	1	2	1	4	36.80 %	2703
Nielles les Ardres	223	6	2	0	0	0	0	1	0	3.16 %	232
Nortkerque	735	30	2	1	1	0	0	0	0	10.47 %	769
Polincove	406	14	1	0	0	0	0	0	0	5.73 %	421
Sainte Marie Kerque	745	24	3	2	0	0	0	0	0	10.54 %	774
Saint Omer Capelle	14	1	0	0	0	0	0	0	0	0.20 %	15
Saint Folquin	123	11	0	0	0	0	0	0	0	1.82 %	134
Zutkerque	814	21	4	0	2	0	0	0	0	11.45 %	841
Recques Sur Hem	319	6	0	3	0	1	0	0	0	4.48 %	329
Muncq Nieurlet	328	14	0	0	0	0	0	0	0	4.66 %	342
Ruminghem	760	22	3	0	0	0	0	0	0	10.69 %	785
<b>TOTAL</b>	<b>7035</b>	<b>255</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>100 %</b>	<b>7345</b>

Au 31/12/2023, 1575 compteurs télérelevés ont été posés.

## SIADep 2023

La ventilation par nature de branchements et par commune s'établit ainsi qu'il suit:

<i>Communes</i>	<i>Nombre de branchements particuliers</i>	<i>Nombre de branchements vacants</i>	<i>Branchements non soumis à la taxe de pollution + Station d'épuration</i>	<i>Total des branchements</i>	<i>Consommation facturée en 2023</i>
AUDRUICQ	2575	99	29	2703	236 636
NORTKERQUE	730	27	12	769	61 346
STE MARIE KERQUE	735	27	12	774	71 046
ZUTKERQUE	763	36	42	841	61 779
POLINCOVE	398	18	5	421	30 185
NIELLES LES ARDRES	220	7	5	232	23 156
ST FOLQUIN	123	7	4	134	10 350
ST OMER CAPELLE	13	2	0	15	1 539
RECQUES SUR HEM	309	14	6	329	33 701
MUNCQ NIEURLET	315	20	7	342	30 382
RUMINGHEM	722	44	19	785	76 473
<b>TOTAL</b>	<b>6903</b>	<b>301</b>	<b>141</b>	<b>7345</b>	<b>636 593</b>

## SIADep 2023

La ventilation de la consommation facturée en 2023 par tranche et par commune s'établit ainsi qu'il suit :

1<sup>ère</sup> tranche : de 0 à 3000 m<sup>3</sup>

2<sup>ème</sup> tranche : > 3000 m<sup>3</sup>

Communes	1 <sup>ère</sup> Tranche (1)	2 <sup>ème</sup> Tranche (2)	Total 2023	Répartition de la consommation
AUDRUICQ	205 604	31 032	236 636	37.17%
NORTKERQUE	61 346		61 346	9.64%
STE MARIE KERQUE	71 046		71 046	11.16%
ZUTKERQUE	61 779		61 779	9.71%
POLINCOVE	30 185		30 185	4.74%
NIELLES LES ARDRES	23 156		23 156	3.64%
ST FOLQUIN	10 350		10 350	1.63%
ST OMER CAPELLE	1 539		1 539	0.24%
RECQUES SUR HEM	32 881	820	33 701	5.29%
MUNCQ NIEURLET	30 382		30 382	4.77%
RUMINGHEM	76 473		76 473	12.01%
TOTAL	604 741	31 852	636 593	100 %

# SIADep 2023

## II-CHIFFRES CLES

*Le volume pompé de janvier à décembre 2023 est de 928 254 m<sup>3</sup>*

*Forage F1 à Nielles les Ardres : 335 740 m<sup>3</sup>*

*Forage F2 à Nielles les Ardres : 353 500 m<sup>3</sup>*

*Forage Nordausques : 239 014 m<sup>3</sup>*

<i>Communes</i>	<i>Période de facturation</i>	<i>Consommation facturée</i>
<i>Audruicq</i>	<i>Du 08/09/2022 au 18/08/2023</i>	<i>236 636</i>
<i>Nortkerque</i>	<i>Du 17/09/2022 au 31/08/2023</i>	<i>61 346</i>
<i>Ste Marie Kerque</i>	<i>Du 13/08/2022 au 24/07/2023</i>	<i>71 046</i>
<i>Zutkerque</i>	<i>Du 15/09/2022 au 24/08/2023</i>	<i>61 779</i>
<i>Polincove</i>	<i>Du 06/08/2022 au 18/07/2023</i>	<i>30 185</i>
<i>Nielles les Ardres</i>	<i>Du 01/08/2022 au 12/07/2023</i>	<i>23 156</i>
<i>St Folquin</i>	<i>Du 27/07/2022 au 11/07/2023</i>	<i>10 350</i>
<i>St Omer Capelle</i>	<i>Du 26/07/2022 au 10/07/2023</i>	<i>1 539</i>
<i>Recques sur Hem</i>	<i>Du 04/08/2022 au 01/08/2023</i>	<i>33 701</i>
<i>Muncq Nieurlet</i>	<i>Du 23/07/2022 au 02/08/2023</i>	<i>30 382</i>
<i>Ruminghem</i>	<i>Du 19/07/2022 au 04/08/2023</i>	<i>76 473</i>
		<b>636 593</b>

## SIADEP 2023

### Vente d'eau à d'autres services :

56 274 m<sup>3</sup>

**Rendement** : volume facturé / volume pompé = 692 867/928 254 = 74.64%.

**Perte d'eau estimée (fuite- essais poteau incendie- purge canalisation)**  
928 254 - 692 867 = 235 387 m<sup>3</sup>

### INDICE LINEAIRE DE PERTE (ILP) : m<sup>3</sup>/km/jour

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'abonnés	7119	7 207	7 251	7 288	7 345
Volume d'eau produit	864106	946828	917 973	956 869	928 254
Variation pour le volume produit	+34,31%	+9.57%	-3.05%	+4.24%	-2.99%
Volume d'eau consommé	656358	718102	694 450	699 381	692 867
Rendement	75,96 %	75.84%	75.65%	73.09%	74.64%
Longueur totale du réseau (hors branchements)	239,387	239.387	239.387	239.387	239.387
ILP	2,38	2.62	2.56	2.95	2.69

### Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Les renouvellements de réseau pour ces cinq dernières années (en kilomètres) :

2019	2020	2021	2022	2023
1,333	2.462	1.718	2.478	3.797

Pour l'année 2023, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est : renouvellement des 5 dernières années/longueur du réseau (11.788/5)/239,387\*100 = 0.98%

# SIADep 2023

## Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de 0 à 120 attribué selon la quantité des informations disponibles sur le réseau

		Action effective en totalité (oui/non)	Nombre de points possibles	Nombre de points obtenus
<b>A. Plan des réseaux</b>	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable	OUI	10	10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	OUI	5	5
<b>B. Inventaire des réseaux</b>	Existence d'un inventaire des réseaux et la procédure de mise à jour	OUI	10	10
	Informations sur les matériaux et les diamètres	NON	5	4
	Inventaire des réseaux mentionnant la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux	NON	15	14
	Plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...) et s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	OUI	10	10
	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	OUI	10	10
	Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	OUI	10	10

## SIADEP 2023

<b>C. Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux</b>	<i>Document mentionnant pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur</i>	OUI	10	10
	<i>Document identifiant les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite</i>	OUI	10	10
	<i>Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement</i>	OUI	10	10
	<i>Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations</i>	OUI	10	10
	<i>Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux</i>	NON	5	0
<b>TOTAL</b>			<b>120</b>	<b>113</b>

# SIADep 2023

## RAPPEL RENDEMENT SIAEP

<i>Année</i>	<i>Volume pompé</i>	<i>Volume facturé</i>	<i>Rendement</i>
2013	813 610	580 062	71.29%
2014	776 350	554 519	71.43%
2015	669 542	531 751	79.42%
2016	703 140	464 175	66.01%
2017	645 543	486 253	75.32%
2018	643 382	481 719	74.87%

## RAPPEL RENDEMENT SEVHN

<i>Année</i>	<i>Volume pompé</i>	<i>Volume facturé</i>	<i>rendement</i>
2013	173 659	167 664	97.00 %
2014	187 810	164 249	87.45 %
2015	194 356	173 148	89.09 %
2016	184 781	180 641	97.76 %
2017	184 084	171 666	93.25 %
2018	215 091	183 317	85.23 %

## RAPPEL RENDEMENT SIADep

<i>Année</i>	<i>Volume pompé</i>	<i>Volume facturé</i>	<i>Rendement</i>
2019	864 106	656 358	75.96%
2020	946 828	718 102	75.84%
2021	917 973	694 450	75.65%
2022	956 869	699 381	73.09%

## III-QUALITE DE L'EAU

*L'Eau consommée doit être "propre à la consommation"  
(Code de la Santé Publique- article L19)*

*Pour répondre à cette obligation, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi de paramètres portant sur :*

- *la qualité organoleptique (3 paramètres)*
- *la qualité physico-chimique due à la structure naturelle des eaux (9 paramètres)*
- *des substances indésirables (16 paramètres)*
- *des substances toxiques (10 paramètres)*
- *des pesticides et produits apparentés*
- *la qualité microbiologique (4 paramètres)*

*La fréquence des analyses du contrôle sanitaire ainsi que les paramètres à analyser sont fixés par le Décret N°2001.1220 du 20 Décembre 2001.*

*L'ensemble des analyses est assuré par l'Agence Régionale de Santé (ARS).*

*Les points fixes de prélèvements sont constitués des forages et des réservoirs d'eau. Des points mobiles de prélèvement sont réalisés chez les abonnés du Syndicat ou dans les lieux publics des différentes communes.*

**INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU**  
*(l'indice est fourni par l'ARS)*

*Pour l'année 2023, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de 60% pour le forage de Nielles les Ardres et de 50 % pour le forage de Nordausques.*

### Information sur les perchlorates

*Les divers sels de perchlorates peuvent être utilisés dans de nombreuses applications industrielles, en particulier dans les domaines militaires et de l'aérospatiale (propulseurs de fusées, dispositifs pyrotechniques, poudres d'armes à feu, etc.). Les ions perchlorates peuvent se retrouver dans l'environnement à la suite de rejets industriels. Ces ions sont très solubles dans l'eau.*

*Une autre hypothèse, compte tenu du passé historique de la région, serait que cette pollution spécifique pourrait provenir des nombreuses munitions tirées*

## SIADep 2023

*lors de la première guerre mondiale, en particulier, sur la ligne de front qui se trouvait à la limite entre la plaine de Flandres (ex-bassin minier) et le plateau d'Artois.*

*A la suite de la détection d'ions perchlorates dans l'eau destinée à la consommation humaine, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a formulé des avis au ministère chargé de la santé qui recommande :*

- plus de 4 µg/L de perchlorates : ne pas préparer de biberons pour les nourrissons de moins de 6 mois ;*
- plus de 15 µg/L de perchlorates dans l'eau : ne pas consommer d'eau du robinet pour les femmes enceintes et allaitantes.*

*Le taux de perchlorates pour le forage de Nielles les Ardres est très satisfaisant : 2.72 ug/l.*

*Le taux de perchlorates pour le forage de Nordausques est de 4.38ug/l.*

### **Nombre d'Analyses**

*La D.D.A.S.S a effectué, 47 analyses en 2023*

<i>❖ aux forages</i>	<i>11</i>
<i>❖ aux réservoirs</i>	<i>9</i>
<i>❖ chez les abonnés</i>	<i>27</i>

### **Conclusions sanitaires de l'ARS :**

*Toutes les analyses effectuées en 2023 montrent que l'eau d'alimentation du Syndicat des Eaux d'Audruicq est restée aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés (cf annexe jointe).*

**Autocontrôle** : *La société Eaux et Force de CALAIS effectue 1 contrôle mensuel aux réservoirs et au forage, soit 36 analyses dans l'année.*

**TOTAL** : *83 analyses ont été effectuées en 2023 sur l'ensemble du Syndicat des Eaux.*

*Le secteur du Communal à Muncq-Nieurlet est alimenté par l'unité de distribution d'Eperlecques.*

*Chapitre 3*

***INDICATEURS  
FINANCIERS***



## INDICATEURS FINANCIERS

### I-LE PRIX DE L'EAU

La tarification et ses modalités en vigueur sont conformes à la loi sur l'eau 2006-1772 du 30 décembre 2006. Elle comprend un abonnement et une part variable fonction de la quantité d'eau réellement consommée.

L'assemblée délibérante a voté les tarifs concernant la part collectivité (délibération du 07 novembre 2022 pour application au 01/01/2023)

<i>TARIF DE L'ALIMENTATION EN EAU EN 2023</i>		<i>PART EN EUROS HT</i>	
		<i>SYNDICAT</i>	<i>ORGANISME PUBLIC</i>
<b>REMUNERATION DU SERVICE</b>			
<u>Abonnement</u>			
	compteur 15	61.60€/an	
	compteur 20	67.20€/an	
	compteur 32	145.20€/an	
	compteur 40	217.20€/an	
	compteur 50	342.00€/an	
	compteur 60	410.00€/an	
	compteur 65	490.00€/an	
	compteur 80	580.00€/an	
	compteur 100	672.00€/an	
<u>Consommation</u>			
	1ère tranche (-3000 m3)	0.84€/m <sup>3</sup>	
	2ème tranche (+3000m3)	0.74€/m <sup>3</sup>	
	ouverture/fermeture	32 €/intervention	
<b>REDEVANCES ET TAXES POUR LES ORGANISMES PUBLICS (Agence de l'Eau)</b>			
	Redevance prélèvement		0,10 €/m <sup>3</sup>
	Redevance pollution		0,320 €/m <sup>3</sup>
<b>TVA 5,5%</b>			

## II LA FACTURE TYPE

La facture ci-après représente une "facture type" établie pour une consommation de référence de 120 m<sup>3</sup> /an livrée au client avec un compteur de 15mm de diamètre

Rubrique	Quantité	Prix unitaire	Montant	Total
Consommation réelle	120			
Consommation déjà facturée (dans le cadre d'une prévisionnelle)	-			
Consommation à facturer	120			
Abonnement	12 mois	61.60€	61.60€	
Consommation	120	0.84€	100.80€	
Total distribution Eau HT				162.40
Taxe de prélèvement	120	0.10 €	12.00 €	
Redevance Pollution	120	0.320€	38.40 €	
Total Taxe HT				50.40
Totaux HT				212.80
TVA	212.80	5.5%	11.70 €	
Montant TTC				224.50€

## III RESULTATS FINANCIERS

### 3-1 Résultat de fonctionnement

- Le résultat de clôture de l'exercice 2023 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 543 924.50 € avec 1 406 566.11 € de mandats émis et 1 506 689.79 € de titres émis.
- La rémunération du personnel (compte 6411) représente une dépense de : 240 578.21 € soit 65.59% du chapitre 012 "charges de personnel et frais assimilés".
- La vente d'eau (compte 70111) représente une recette de : 552 468.83€.
- L'abonnement (compte 7064) représente une recette de 433 518.18€.
- Les autres prestations de services telles que l'ouverture et la fermeture de compteur, la résiliation d'abonnement, les frais techniques et administratifs (compte 7068) : 16 295.74 €.
- Les travaux tels que les branchements neufs et modifications (compte 704) : 52 228.25 €.

### 3-2 Résultat d'investissement

- Le résultat de clôture de l'exercice 2023 fait apparaître un excédent d'investissement de 1 370 481.40€.
- Les annuités de remboursement de la dette au cours de l'exercice sont de 253 054.06 € dont 39 504.01 € en intérêts et 213 550.05€ en capital.
- Les amortissements des immobilisations représentent une recette de 475 848.25 €.
- Les amortissements des subventions sont de 85 736.43 €.

## IV SUIVI DES IMPAYES

Conformément à la décision prise par le Conseil Syndical, une mise en demeure a été adressée aux abonnés restant redevables d'une ou plusieurs factures d'eau.

Cette dernière relance rappelle à l'abonné concerné les sommes restant dues et elle l'invite à régler sa dette à une date déterminée. A défaut, le Syndicat lui précise que sa fourniture d'eau sera suspendue.

Pour information, les impayés de 2010 à 2022 s'élevaient **en Mars 2023 à 132 060.35 €** (frais de retard et de commandement inclus) répartis comme suit :

- Audruicq	35 160.30€
- Ste Marie Kerque	7 967.47€
- Polincove	2 575.22€
- Nielles les Ardres	1 303.71€
- Nortkerque	8 258.36€
- Zutkerque	10 931.41€
- St Omer Capelle	167.32€
- St Folquin	903.08€
-Muncq Nieurlet	5 331.46€
-Ruminghem	8 379.04€
-Recques sur Hem	3 099.52€
- les abonnés ayant quitté le Syndicat	34 803.45€

► ne pouvant être relancé par le Syndicat (code d'empêchement émis par la Perception) 13 180.01€

Le montant des impayés pouvant être relancés par le Syndicat s'élève donc à **118 880.34€**.

## SIADep 2023

*Au mois de septembre 2023, nous avons renvoyé des préavis de coupure d'eau pour les impayés de 2010 à juin 2023. Le montant était de 119 286.04€ (frais de retard et de commandement inclus) répartis comme suit :*

- Audruicq	29 930.81€
- Ste Marie Kerque	7 246.96€
- Polincove	1 674.14€
- Nielles les Ardres	969.73€
- Nortkerque	3 623.12€
- Zutkerque	8 359.56€
- St Omer Capelle	0.00€
- St Folquin	582.99€
- Ruminghem	5 994.99€
- Recques sur Hem	2 267.16€
- Muncq Nieurlet	3 771.26€
- les abonnés ayant quitté le Syndicat	38 300.77€

► ne pouvant être relancé par le Syndicat (code d'empêchement émis par la Perception) 16 564.55 €

*Le montant des impayés pouvant être relancés par le Syndicat s'élève donc à 102 721.49 €.*

*Après relance, en novembre 2023, l'état d'impayés est de 92 081.87€*

*Quelques dossiers, avec l'accord de la Perception, font l'objet d'un paiement échelonné ou de délais suivant les cas.*

*Les abonnés présentant une mauvaise foi quant au règlement de leurs créances (souvent importantes) ont reçu un préavis de coupure. Seules, les personnes ne s'étant pas manifestées ont reçu la visite d'un technicien afin de les inciter à se rendre au Trésor Public.*

## SIADep 2023

<i>Etat impayés en date du 31/12/2023</i>	<i>Montant des factures impayées (sans frais)</i>	<i>Montant des titres émis</i>	<i>Proportion de factures impayées</i>
<i>Année 2022</i>	26 444.93	1 268 160.71€	<b>2.09%</b>
<i>Année 2021</i>	14 473.88	1 266 625.23 €	<b>1.14%</b>
<i>Année 2020</i>	7 270.56	1 296 929.86 €	<b>0.56%</b>
<i>Année 2019</i>	4 284.38	1 162 004.51 €	<b>0.37%</b>
<i>Année 2018</i>	4 586.35	1 214 443.53 €	<b>0.38%</b>
<i>Année 2017</i>	2 704.36	1 212 464.79 €	<b>0.22%</b>
<i>Année 2016</i>	3 214.02	1 205 053.42 €	<b>0.27%</b>
<i>Année 2015</i>	1 369.59	1 309 799.40 €	<b>0.10%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>64 348.07</b>	<b>9 935 481.45€</b>	<b>0.65%</b>

### **V- MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT AUTOMATIQUE**

Le Conseil Syndical, après la délibération en date du 11 juillet 2007, offre la possibilité aux abonnés de procéder au règlement de leur facture d'eau par prélèvement automatique mensuel ou à l'échéance sur leur compte bancaire ou postal.

Pour information :

**38.29 %** des abonnés ont adhéré au **prélèvement mensuel**. Les prélèvements mensuels se font le 10 de chaque mois, de janvier à octobre avec une facture de solde en fin d'année.

**6.29%** ont adhéré au **prélèvement à échéance**. Les prélèvements à échéance sont fixés au 10 juin et 10 décembre de chaque année.

Jusqu'à présent, les factures devaient être acquittées auprès du Trésor Public par chèque, mandat, virement bancaire ou carte bancaire.

Les abonnés ont également la possibilité de régler :

- par datamatrix paiement de proximité en espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire muni de la facture auprès d'un buraliste ou partenaire agréé - liste consultable sur le site [www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite](http://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite))

- par TIPI (Titre payable sur internet) sur le site du trésor public (payfip)

SIADep 2023

# **ANNEXES**



S.I.A.E.P. DE LA REGION D'AUDRUICQ

Arras, le 29 décembre 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT  
S.I.A.E.P AUDRUICQ  
484 avenue Carnot  
62370 AUDRUICQ

SYNDICAT PRODUCTION D'EAU  
29 DEC. 2023  
AUDRUICQ - Tél. : 03.21.82.18.00

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Type	Code	Nom	Prélevé le :
Prélèvement	00278286		mardi 21 novembre 2023 à 09h48
Unité de gestion	0027	S.I.A.E.P. DE LA REGION D'AUDRUICQ	par : LEB
Installation	TTP 000892	PRODUCTION S.I AUDRUICQ	Type visite : P1
Point de surveillance	P 000001023	REFOULEMENT MELANGE F1&F2	Commune : LOUCHES
Localisation exacte	REFOULEMENT MELANGE F1&F2		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OE				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OE				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	11,7 °C				25,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,2 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	563 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,28 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,33 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyse laboratoire** Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)  
Type de l'analyse : P1 Code SISE de l'analyse : 00277975 Référence laboratoire : LSE2311-29064

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,72 NFU				2,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
Carbonates	0 mg(CO <sub>3</sub> ),				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	3 Qualit.			1,00	2,00
Hydrogénocarbonates	278,0 mg/L				
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,44 unité pH				
Titre alcalimétrique	0,00 °f				
Titre alcalimétrique complet	22,80 °f				
Titre hydrotimétrique	26,20 °f				
<b>MINERALISATION</b>					
Chlorures	21 mg/L				250,00
Potassium	1,3 mg/L				
Sodium	12,3 mg/L				200,00
Sulfates	14 mg/L				250,00
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>					
Carbone organique total	0,43 mg(C)/L				2,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,44 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	22 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0,02 mg/L		0,10		

PLV : 00278286 page : 2

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00278286)**

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité mais ne satisfaisant pas aux références de qualité.

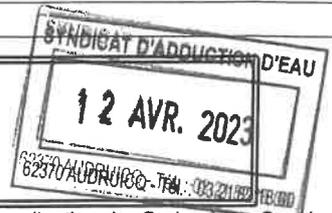
Pour le Préfet du Pas-de-Calais et par  
délégation,  
Le Responsable du Service Santé  
Environnementale du Pas-de-Calais

  
Eric BEMBEN

S.I.A.E.P. DE LA REGION D'AUDRUICQ

Arras, le 11 avril 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT  
S.I.A.E.P AUDRUICQ  
484 avenue Carnot  
62370 AUDRUICQ



J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

<b>Prélèvement</b>	Type	Code	Nom	Prélevé le :	lundi 27 mars 2023 à 14h00
<b>Unité de gestion</b>		00273669		par :	PYP
<b>Installation</b>	TTP	003106	S.I.A.E.P. DE LA REGION D'AUDRUICQ	Type visite :	P1
<b>Point de surveillance</b>	P	0000003200	REFOULEMENT SIAEP AUDRUICQ	Commune :	NORDAUSQUES
<b>Localisation exacte</b>			POMPAGE CANALISATION SIAEP AUDRUICQ		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0 SANS OE				
Couleur (qualitatif)	0 SANS OE				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	10,6 °C				25,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,3 unité pH			6,50	9,00
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	655 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,33 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,36 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)  
Type de l'analyse : P1 Code SISE de l'analyse : 00273359 Référence laboratoire : LSE2303-28551

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,1 NFU				2,00
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
Carbonates	0 mg(CO <sub>3</sub> ),				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2 Qualit.			1,00	2,00
Hydrogénocarbonates	314,0 mg/L				
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,36 unité pH				
Titre alcalimétrique	0,00 °f				
Titre alcalimétrique complet	25,75 °f				
Titre hydrotimétrique	30,35 °f				
<b>MINERALISATION</b>					
Chlorures	26 mg/L				250,00
Potassium	1,1 mg/L				
Sodium	11,5 mg/L				200,00
Sulfates	16 mg/L				250,00
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>					
Carbone organique total	0,39 mg(C)/L				2,00
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,74 mg/L		1,00		
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	37 mg/L		50,00		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0,02 mg/L		0,10		

PLV : 00273669 page : 2

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL		0		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00273669)**

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

Pour le Préfet du Pas-de-Calais et par  
délégation,  
Le Responsable du Service Santé  
Environnementale du Pas-de-Calais

  
Eric BEMBE